

Contribution de
l'Intersyndicale
à l'Assemblée Gén.
du Mardi 12 déc. 1978
sur
l'Intégration du CES
dans le G.E.C.

UN DOCUMENT: enquête réalisée en mars 1977
auprès de 144 élèves de sixième

INTRODUCTION: pour une définition concrète
d'un mot en -tion

Six questions préalables (pour exorciser
le démon des couloirs)

THESE 1: comptes naïfs

THESE 2: une vie moins étriquée

THESE 3: éduquer le choix

THESE 4: hors la classe

THESE 5: l'après - collègue

THESE 6: quoiqu'imparfait, irremplaçable

THESE 7: de quelques peaux de bananes

CONCLUSION: la définition ci-devant annoncée

ENQUETE
auprès de 144 élèves
de sixième

.Ont reçu dans leur classe primaire la visite d'un animateur 77%
 .Peuvent citer des activités au Gymnase 86% (330 sports, 28 spectacles)
 .Peuvent citer une activité du C.E.C. 62% (sur 180 citations, 106 sports)

5% n'ont pas la carte du C.E.C.
 4% ne savent pas s'ils l'ont
 36% ne l'utilisent pas

LES PARENTS:

.Viennent au C.E.C.
 souvent 10%
 quelquefois 48%
 (jamais: 37%)

.Quand ils viennent, c'est:
 -pour un film 14%
 {-pour le théâtre 39%
 {-pour un chanteur 10%
 -pour un concert 10%

...et pour les conseils de classe 6%

.Pratiquent un sport 8%
 (non: 83%)

.Empruntent des livres:
 -souvent 4%
 -parfois 10%
 (jamais 78%)

.Un frère cadet fréquente le Jardin musical 2%

.Un frère ou une soeur à la danse 7%

.Mère au Club Féminin 2,5%

.Connaît/utilise la Halte-garderie 3%

.Les parents ont au C.E.C. d'autres activités 2,5%
 (non: 92%)

LES ELEVES

14% viennent toujours avec leurs parents
 16% viennent toujours seuls (34% ne viennent jamais)

Au Centre Sportif 33% pratiquent un sport

A la Bibliothèque 30% prennent des livres

Autres:
 a 7% pratiquent un instrument
 c 1,5% font du solfège
 t
 i 1,5% dansent
 v
 i
 t
 é
 s

Autres activités dans Yerres,
 ailleurs qu'au C.E.C.:
 du sport, toujours du sport...
 et rien que du sport

Noter que bon nombre d'élèves confondent les deux sigles C.E.C. et C.E.S.

CONTRIBUTION DE L'INTERSYNDICALE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI
12 DECEMBRE
1 9 7 8

Bien des fois, au long des années, on a consulté les enseignants du C.E.S. BUDE sur les moyens d'améliorer l'intégration des établissements du C.E.C.

JAMAIS ON NA TENU COMPTE DE LEURS SUGGESTIONS,

Pourtant, luttant une fois de plus contre l'écoeurement d'avoir peut-être à revivre les mêmes vaines palabres, ils proposent à votre réflexion les thèses suivantes, dans l'espoir qu'elles éclaireront cette fois-ci le débat, et qu'enfin, — DIX ANS APRES L'ACTE DE FONDATION — le terme d'intégration dénotera pour chacun un ensemble CONCRET de tâches dévolues au Centre et la manière concrète dont chaque établissement participe à ces tâches.

SIX
QUESTIONS
PREALABLES

Peut-on dire comme il se répète dans les couloirs que "depuis la création du Centre, les enseignants n'ont fait aucun travail intégrant"?

Peut-on dire que "pendant neuf ans ils ont travaillé dans leur coin sans se soucier de ce qui se passait ailleurs" ?

Peut-on dire qu'ils n'ont fait que "profiter du C.E.C."?

Dans ce Centre culturel à vocation éducative, qui a pris complètement en charge cette deuxième fonction?

Voudrait-on les culpabiliser et compter pour rien le travail d'intégration qu'ils ont fait avec ce 1/6° du public du C.E.C. qu'est le public scolaire du Collège, et dont les autres établissements ne se sont jamais occupés? (ce qui ressort d'une enquête réalisée en 1977 au C.E.S.)

Pourquoi ne pas reconnaître, tous comptes faits, que les enseignants du C.E.S. BUDE sont des animateurs du CEC à part entière, au service d'un secteur particulier du public ?

Et puisque comptes il y a, ne faisons pas n'importe lesquels: deux ou trois fois par an, régulièrement, est reposé le problème de l'utilisation optimale des personnels;

et chaque fois refait surface la naïve suggestion que voici: pourquoi ne pas "aménager" - traduisez "augmenter" l'effectif des classes ?

- ayant plus d'élèves par classe, le Collège aurait moins de classes,

- et partant devrait moins d'heures d'enseignement,

- ce qui lui permettrait de "rendre" au C.E.C. une partie des heures de service qu'il lui "doit".

Cette solution purement arithmétique - et par conséquent inepte - alterne avec une autre proposition: abandonner les ~~ateliers~~...

L'UNE ET L'AUTRE SOLUTIONS SERAIENT EVIDEMMENT LA FIN DE L'EXPERIENCE PEDAGOGIQUE, ce que chacun comprend bien; ce qu'on ne voit pas, c'est qu'elles seraient PAR CONSEQUENT LA FIN DE L'EXPERIENCE D'INTEGRATION.

Car l'expérience pédagogique de vie scolaire et celle d'intégration sont indissolubles: nées ensemble, elles sont destinées à mourir ensemble.

2

Dès 1969 les enseignants ont senti la nécessité, pour ouvrir l'école à cette expérience d'intégration, de faire éclater les structures traditionnelles de l'école: ils ont créé dans les ateliers, un genre d'activités plus ouvertes, plus aptes à former, chez les adolescents et pré-adolescents, la personnalité

le goût

le sens critique

et le sens des responsabilités

Ils démontraient ainsi concrètement leur volonté de faire vivre à leurs élèves une vie aussi peu étriquée que possible: ACTION CULTURELLE S'IL EN FUT !

3

Et s'il faut encore compter, il nous paraît légitime de compter comme heures d'animation les journées et les soirées que nous passons chaque trimestre à mettre en place les ateliers; à préparer les élèves à faire leur choix: cette éducation du choix, même si elle n'est parfois qu'une tentative, nous semble particulièrement nécessaire si l'on veut qu'ils aient plus tard envie de s'investir dans d'autres activités culturelles.

Ce type de travail est bien autre chose que de la gestion au sens strict : des administrateurs ne pourraient s'en charger -en eussent-ils reçu les moyens au titre du statut expérimental.

Sont aussi heures d'animation toutes celles que nous passons en concertation les uns avec les autres, en tentatives de concertation avec les autres établissements.

4

En outre ce public particulier du C.E.S, ne disparaît pas lorsqu'il a quitté la classe:les enseignants sont constamment amenés à prolonger leur action en dehors des heures scolaires,et la plupart du temps ils n'obtiennent pas des autres établissements qu'ils prennent en charge ces activités extrascolaires,tant pour une aide technique que pour une avance financière,voire seulement pour les programmer dans le C.E.C. et au-dehors... Gitans pour mémoire le Dimanche Breton des élèves de cinquième, la Savetière Prodigieuse,d'autres pièces de théâtre encore, des pièces de marionnettes,les réalisations du groupe d'ateliers "Sindbad",celles du groupe des"Loups"le montage audiovisuel sur la Tunisie,celui de 1976 sur Rome -perdu faute de 200 F pour faire copier les diapositives prêtées, le film réalisé par J-P.LIMOSIN avec des 6èmes("Interdit de rire et de courir").

5

Enfin une partie de ce public jeune n'est-elle pas composée d'anciens élèves,dont on peut à bon droit penser qu'ils ne reviendraient pas au C.E.C.s'ils n'avaient été amenés à le fréquenter et à s'y sentir bien?

(Cf.enquête)

II est bien évident qu'un enseignement de type traditionnel,dans des structures traditionnelles,n'aurait pas atteint ces résultats,dont nous pensons qu'ils ne sont pas négligeables.

6

Nous avons bien conscience que cette expérience n'est pas tous les jours une réussite totale. Il est justement de sa nature qu'elle ait constamment besoin de critiques et de réajustements.

Peut-être y aurait-il eu moins de tâtonnements si nous avions disposé de plus de temps -du temps nécessaire pour les indispensables bilans et critiques.

Telle qu'elle est pourtant,cette expérience nous paraît,au service du C.E.C., UN OUTIL PRIVILEGIE pour intervenir dans la vie culturelle de la région.

7

Pourquoi jusqu'à présent cela n'a-t-il pas été reconnu?

Voici quelques éléments de réponse:

a)Cette expérience d'ateliers ne s'est pas installée sans résistances de la part des familles,et de ce fait elle a souffert au départ d'une très mauvaise presse.Ce n'est que depuis quelques années que l'on constate un renversement

ment de cette tendance, que les parents, attachés à certains aspects de l'expérience, la défendent au-dehors, et fréquentent plus volontiers les conseils d'atelier et de classe, et y ont une attitude plus constructive.

B) L'attitude des personnels des autres établissements du C.E.C. n'a pas suivi la même évolution:

- beaucoup continuent d'ignorer l'expérience, sauf pour la dénigrer;

- pour certains, elle paraît gênante; "Pourquoi la M.P.T. devrait-elle accueillir les scolaires?" ON PEUT SE LE DEMANDER EN EFFET: POUR TOUS, MAIS PAS POUR EUX !

ou non prioritaire:

lorsqu'il s'agit de retenir un local pour une activité, ou du matériel, le C.E.S. passe en second;

- pour tous il est évident qu'il ne s'agit pas d'un phénomène culturel, et qu'il n'y a pas lieu de s'en sentir responsable: TRES PEU NOMBREUX SONT CEUX QUI S'Y SONT INVESTIS et l'ont pris pour champ d'animation.

- enfin les enseignants ont du mal à admettre que l'on considère le public scolaire comme non rentable: "Ils ne constituent pas un marché suffisamment solvable, ils paient mal, parfois même pas du tout. On ne peut pas se permettre d'organiser un programme pour eux...": politique à courte vue, MEME AU PLAN ECONOMIQUE OU ELLE SE PLACE, car d'autres secteurs de la vente se gardent bien de faire cette erreur de cible, trouvant plus rentable de solliciter le public des enfants et des jeunes!

SI-, EN MATIERE D'EDUCATION ET DE CULTURE ,
LE C.E.C. NE CHERCHE PAS A COMPENSER LES
INEGALITES SOCIALES, QUE FAISONS-NOUS AU CEC?

POURQUOI NE PAS LOUER LE C.E.C, A UNE ENTREPRISE
DE SPECTACLES?

CULTURE , EDUCATION , INTEGRATION , EST-CE UNE
RECETTE DE GARGARISME ?

G) Pis encore, c'est dans la manière d'accomplir les services reconnus comme statutairement dus à l'expérience qu'on la parfois enfoncée dans ses difficultés:

- évoquons les multiples réunions où l'on a prétendu faire participer les enseignants, les élèves et d'autres usagers à la programmation des spectacles et des activités: quelle amertume, quelles désillusions, quel découragement en ont résulté!

- combien de fois "il n'a pas été possible" de mettre à la disposition du C.E.S. le personnel et le matériel nécessaire et sur lequel il paraissait normal de compter;

- que dire de la participation des animateurs à la vie des ateliers, de leur manque d'assiduité à l'égard d'une structure et d'un public très exigeants?

CE NE SONT PAS LES PERSONNES QUE NOUS METTONS
EN CAUSE, MAIS L'ORGANISATION PAPILLONNANTE &
MAL COORDONNEE DE LEURS ACTIVITES.

D) A signaler enfin, au plan des relations publiques, une tâche importante que l'on a totalemtent oubliée; celle

de faire connaître l'expérience pédagogique intégrée comme une des actions essentielles du Centre Éducatif.

Cette analyse étant faite, quelle ouverture maintenir pour que naisse (ou renaissse ? ou s'affermisse ?) l'intégration des activités du Collège à celle du C.E.C?

Nous demandons:

=que soit reconnue l'existence (et aussi le bien-fondé) de cette expérience pédagogique de vie scolaire, que soit abolie sa relégation;

=que soit reconnue l'existence d'un collectif d'animation enseignants-élèves, qu'il soit admis que l'on peut, que l'on doit les programmer;

=que par conséquent on leur donne les moyens logistiques de réaliser des animations du genre de celles (signalées au point 4) qui, dans le passé, n'ont pas été relayées par les autres établissements—animations susceptibles, étant programmées hors les murs, de former des pôles de vie socio-culturelle dans un quartier, de participer au rayonnement du C.E.C dans le secteur primaire...

Il est bien entendu que NOUS NE DEMANDONS PAS, comme certains ont prétendu le craindre, QUE "LES AUTRES ETABLISSEMENTS SOIENT AU SERVICE DE L'EXPERIENCE".

Mais L'ANIMATION N'EST PAS LE DOMAINE RESERVE DE QUELQUES TECHNICIENS très spécialisés dans un seul domaine (comme en secteur primaire par exemple)

Nous considérons que L'ECHANGE
entre adultes et enfants
entre enfants de différentes classes d'âge
A SON INTERET PROPRE
et qu'il est aussi
UN ACTE CULTUREL EN SOI

Cette conception du travail intégré est réalisable, selon nous,

=à condition—cela n'irait-il pas de soi?—que nous participions à toutes les instances de coordination des activités du C.E.C. celles qui existent et celles qui sont peut-être à créer;

=à condition de pouvoir définir avec les autres établissements la ligne d'action générale du C.E.C: c'est le rôle de nos représentants au Conseil d'Administration que de transmettre et de défendre notre opinion dans ce domaine; nous voyons mal ce qu'ils pourraient y faire d'autre.

Il est pour nous, Educateurs et syndiqués,
HORS DE QUESTION QUE NOUS SOYONS REGIS
PAR UNE POLITIQUE
QUI NE TIENDRAIT PAS COMPTE
DES INTERETS CULTURELS
DES ELEVES DU COLLEGE G.BUDE.